

NOTES 1er conseil d'école mardi 12 novembre 2024/2025

18h00 convoqués:

CCVS: ou Alain Spetz affaires scolaires

Invités: Marlène Morisot (ATSEM)

Excusés: IEN Territoire de Belfort Nord: Mme Magaly Berviller, CCVS Anne Sophie Peureux-Demangelle élue, MAIRE: Daniel Roth.

Présents: KOLB Annie (mairie), MORISOT Marlène (ATSEM), Samir SERROUKH, RICHER Marie, Fabien HAZZEBROUCQ (élus Scola), TOUSSAINT Charline, ANNAHEIM Marlène, Emilie STALDER (élues parents indépendants), Annie LORE (CCVS), KRAFT Christine (PS MS) DEMOLI Amandine (GS CP) TARANTINO Marie Laure (CE1 CE2), COLIN Patrick (directeur CM1 CM2)

1- Installation du premier conseil d'école

- Tour de table de présentation

-Arrêt de l'ordre du jour : rappel sur les questions diverses qui peuvent parvenir au moins 8 jours avant le prochain conseil pour apparaître dans la convocation sinon le jour même mais pas d'obligation de traitement ce jour-là mais reportable au conseil d'école suivant (critères de complexité et faisabilité estimé par le président du conseil d'école)

Certaines personnes invitées au CE n'ont pas reçu la convocation ou en retard (problème de messagerie @gmail.com ?)

--> prochaines convocations données version papier par l'intermédiaire des élèves.

- Choisir une date et horaire pour les 2ème: Mardi 18 mars 18h00 et 3ème conseils d'école : Mardi 10 juin ou (17/06 à 18h00) sous réserve que ça convienne à la CCVS?.

Bilan des élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école

(voir fiche résultats ECEA)

Scola 38% , indépendant 62% : 2 titulaires + 2 suppléants sur chaque liste (+ un peu plus d'un parent sur 2 a voté environ). 8 parents présentés sur 2 listes différentes SCHOLA et liste de parents indépendants.

Rappel:

Modalités de fonctionnement. PV de conseil d'école : rédigé et signé par le directeur d'après les notes du secrétaire qui contre-signé. Approbation au conseil d'école suivant par le conseil d'école. Envoyé à conseil d'école + un exemplaire affiché tableaux extérieurs accessibles aux parents, diffusable par internet au plus grand nombre.

Qui est membre de droit du Conseil d'école ?

1. les enseignants de l'école (dont le directeur), y compris les temps partiels, les compléments de service et les titulaires remplaçants présents sur l'école au moment de la tenue de la réunion,

2. le maire OU son représentant,

3. un conseiller municipal désigné par le Conseil municipal OU, lorsque les dépenses de fonctionnement de l'école ont été transférées à un établissement public de coopération intercommunale (ccvs), le président de cet établissement ou son représentant,

4. le DDEN du secteur (Délégué Départemental de l'Éducation National)

5. Autant de parents que de classes, élus par l'ensemble des parents d'élèves (ou moins en cas de nombre de candidats inférieur au nombre de classes),

6. un maître du RASED qui intervient sur l'école, désigné par les maîtres de l'école.

Chacun des membres de droit dispose d'une voix en cas de vote.

Les parents suppléants peuvent assister aux réunions MAIS ils n'ont ni droit de parole ni de voter qu'en cas d'absence du parent titulaire : jamais plus de parents votants que de classes dans l'école.

POUR NOUS: 3 enseignants + 1 directeur + 4 parents titulaires + 1 maire ou son représentant Lepuix + 1 représentant CCVS = 10 voix

Qui d'autre peut assister au conseil d'école ?

L'IEN assiste de droit aux réunions mais il n'en est pas membre : si l'on applique à la lettre cette disposition, il ne participe donc pas (Quand on assiste à une pièce de théâtre, on n'y participe pas!). Il n'a pas droit de vote puisque SEULS les membres du conseil d'école votent.

Il n'a même pas de voix « consultative ».

D'autres personnes peuvent assister aux séances du conseil d'école avec voix consultative (ne sont pas comptabilisées en cas de vote) pour les affaires les concernant : infirmière et médecin de santé scolaire, autre membre du RASED, ATSEM, personnels extérieurs intervenant auprès d'élèves handicapés, assistant social, personnel péri-scolaire dans le cadre d'activités en lien avec l'école.

Le Directeur peut en outre inviter, à titre consultatif, toute personne extérieure susceptible d'éclairer un des points de l'ordre du jour. Il doit pour cela en aviser préalablement les membres du conseil d'école (aviser, pas demander l'accord) par exemple sur les convocations...

2- Approbation du PV du 3ème conseil d'école du mardi 11 juin 2023

Compte rendu envoyé par mail

table ronde en bois évoquée en CE 3 l'année dernière pas encore posée, année scolaire n-1 riche en projet , gratuité grâce à la CCVS et participation des parents à la COOP , projet jardin partagé continue cette année, baptême républicain des écoles, ménage.

Financement TER (30 000€) à rajouter dans le CR du dernier CE

Vote pour approbation: à l'unanimité

3- Vote règlement intérieur de l'école

- Changement des horaires de l'école, demande de la DSDEN (hormonisation , horaires identiques pour les 2 bâtiments) + CCVS (accueil périscolaire)

- Déplacement du périscolaire le matin à Giromagny: horaires supprimés dans le règlement

10 voix: règlement intérieur de l'école primaire approuvé à l'unanimité.

4- Bilan de la rentrée scolaire

EFFECTIFS à ce jour:

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
2023/2024	6	14	4	11	6	13	8	11	73

classes	20	15	19	19	73
écoles	35		38		73

73 élèves répartis en 4 classes soit moyenne 18,25 élèves par classe

- 3 élèves en moins par rapport aux effectifs prévus: 2 familles qui ont déménagé + 1 départ en école privée.

Bilan de la rentrée:

- fréquentation scolaire excellente depuis la rentrée dans toutes les classes.

PS MS : rentrée échelonnée sereine, effectif confortable 20 élèves (6 PS le matin et MS l'après midi), demi-matinée en juin des futurs PS connaissaient les lieux.

GS-CP : rentrée apaisée les élèves connaissaient TOUS la maitresse et la classe (décloisonnement en fin d'année des futurs GS) - effectif très agréable

CE: bien passé - liaison CP - Ce1 - élèves de Cp scolaires bien préparé, ambiance seraine

CM: bonne rentrée - cm2 solides - ambiance calme et détendue

solidarité + coopération (city parc fédérateur pendant l'été et sur le temps scolaire)

Personnels en appui des enseignants: 1,5 ATSEM (1 poste minimum quand absence) + 2 aesh dont un a plein temps sur l'école (à dispo de l'école) + 1 enseignante déchargée de direction tous les vendredis (Solène PASTEUR) + personnels périscolaire matin, midi, soir...

Bilan des projets par classe:

Voyage autour du monde

PS/MS: Période 1 Asie (Chine) / Période 2: Forêt d'Europe

Randonnée en forêt, 11 octobre PMI orthoptiste (--> l'année prochaine infirmière scolaire rattachée à école? (à suivre...))

GS/CP :

Période 1: Asie - atelier cuisine - restaurant Chinois en classe - spectacle 3 grains de riz pour les moyens

Prohibé (GS au CM2): spectacle équestre au Malsaucy (Granit)

Ecole dehors dans la forêt (lecture, mathématiques,...)

Fabrication de jus de pommes avec presseoir

Période 2: Europe (France, Angleterre, ...) Monuments - langues

! besoin de parents accompagnateurs

CE: **intervention de la maison des Vosges saônoises mnvs** : milieu de vie - biodiversité
2 journées interventions d'animateurs expérimentés (+ CM)

- concours du Lion à plumes thème de la joie (CE + CP gagnants dans l'école 70€ de livres à la foire aux livres) --> article dans le journal de Lepuix à venir
- Piscine mardi matin jusqu'au 17 décembre

CM: + cross du collège (sous la pluie) sur le site de l'IME - très bien organisé - ouverture sur le handicap (Bus payé par l'USEP)

Projet de classe verte en montagne toute l'école au centre La Colline au Thillot du 26 au 28 mai (3 jours/ 2 nuits)

--> réunion dans chaque classe, financement minimum par les parents (ERPM + OCCE + COOP ...)

- mise en sécurité des écoles risque attentat maximum PPMS

Semaine du 02 décembre: risque attentat à la porte de l'école, alerte par SMS

--> Confiner / se cacher, préparer des futurs citoyens à réagir à ce genre d'évènements

- courrier explicatif aux parents, discours adapté à l'âge des élèves (jeu)

- exercice sérieux mais pas traumatisant

ERPM : l'équipe se réunira avec l'association ERPM pour envisager une fête des écoles

Association reformée cette année - objectif: d'aider l'école...

subvention mairie reçus 828 € - département attente et en cours

Ventes: bénéfice environ 1 000 €

Carnaval repas dansant prévu le 8 mars 2025

Autre vente dans l'année : Chocolat pour Pâques 2025

Devis table: 1 140 € (en 2 025 ou éventuellement 2 026)

5- travaux école

- **nous envoyer le règlement du city**: priorité aux classes sur temps scolaire ???
(affiché dans le city)

école du haut élémentaire:

- feuilles, branchages cour et préau à enlever

- distributeur savon lavabo filles à recoller

école du bas maternelle:

- cour maternelle tour des arbres revêtement très dégradé

- sols à rénover? Quand? Mme Kolb?

- Couloir maternelle et salle motricité et salle de classe de Mme Kraft (voûte) à repeindre

! sécurité tablette qui va tomber en salle de ps/ms

- investissements à venir: volets extérieurs anti froid /chaleur

- merci pour le toit: pas d'isolation au dessus du plafond couloir...

(- stockage de matériel dans les toilettes handicapés interdit: utiliser le grenier ou la cave)

8- Questions diverses

- *circulation rue de l'église (voie piétonne, passage protégé, pointes jaunes...)*
- TER : projet **collectif** à but culturel et sportif (plusieurs partenaires) pilote collègue
- la jeunesse au pied du ballon: décoration de Noël sous les préaux des écoles?
- salle des fêtes à réserver pour petite fête de Noël entre classes le 19 ou 20 décembre (matin)

Fin conseil d'école à 20h 50 min suivi d'un pot offert par la mairie (merci).

Secrétaire de séance: Amandine Demoli

Président de séance: Patrick Colin